L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 17 MAI 1879. 52me Année

DUFOUR & LEMUT,
Propriétaires-Rédacteurs.

NOUVELLE-ORLEANS,
SAMEDI MATIN, 17 MAI.

VENTES PAR JUGE DE CE JOUR

Par Placide J. Spaz, à la Bourse des Négociants et des Banquiers, rue Royale,—le magasin en briques à trois étages No 60, rue de la Dauphine, entre Chartres et Dorsière ; le très spacieux cabinet de famille à deux étages et en briques rue Conti, entre Dauphine et Bourbon, et la propriété No 263 rue Royale, entre St. Philippe et Dumaine, Second District.

Par E. R. Glandey, à la Bourse d'Esmond St. Charles, rue St. Charles,—propriétés de chaux pour établissements et commerces dans le 1er, 2nd et 3ème districts complètement des emplacements populaires pour commerces rue Tchoupitoulas, Royale et Vieille-Levée, vis-à-vis le marché Bienvenue, Dauphine et autres rues.

Grandes ventes.—Aujourd'hui à midi à la Bourse d'Esmond St-Charles en propriétés publiques de la ville, certainement des emplacements populaires et plaisants dans le 1er, 2ème et 3ème Districts, et magasins comme désirés bien positivement vendus pour le compte de commerçants entrés par C. R. Glandey, Encanteur. L'argent des capitalistes cherchant des placements sûrs et rémunérateurs est particulièrement appelé. Voyez les plants et conditions et les catalogues détaillés pour jours les détails.

Les finances de la ville.

On nous rapporte qu'un délégué à la Convention, arrivant à la Nouvelle-Orléans, aurait dit à quelqu'un qui lui parlait des embarras financiers de la municipalité " nous sauverons la ville malgré elle. " Le mot est caractéristique et il est quelque peu justifié par les erreurs commises par nos administrations municipales, depuis que les démocrates en ont repris la direction c'est-à-dire depuis 1872. La situation financière de la ville, à cette date, était certes loin d'être satisfaisante. Le trésor était grevé non seulement des dettes anciennes et des dettes nouvelles créées par les radicaux, mais il avait à supporter des charges sur lesquelles la municipalité n'avait aucun compte. Il devait payer pour la police, pour les écoles, pour le drainage les sommes qu'il plaisait aux bureaux radicaux de fixer.

Dans de pareilles conditions, il était impossible de rétablir l'équilibre dans le budget et c'est vainement que les trois administrations qui se succédèrent de 1872 à 1878, essayèrent d'arriver à payer leurs dépenses courantes au comptant. Tout ce qu'on peut dire en l'honneur de ces administrations démocratiques, c'est qu'en lieu d'augmenter les dettes, elles les réduisirent au peu. Fort peu, devons-nous ajouter — si on tient compte de l'accumulation des intérêts actuellement dûs aux porteurs des Bons non convertis en Bons à primes, car, en comptant ces intérêts, la dette totale de la ville atteint encore 23 millions de dollars, ce qui forme le quart de la valeur actuelle de tous les biens imposables, immeubles, capitaux et mobilier.

Tant que l'administration municipale a eu les mains liées par les lois radicales, elle ne pouvait que s'agiter en vain dans le cercle où elle était renfermée, elle était impuissante à améliorer sa situation. Mais, en 1876, les démocrates ayant réussi à la suite du conflit de 1875, à obtenir qu'on leur rendît dans la Chambre des Représentants la majorité à laquelle leur donnaient droit les élections de 1874, une chance s'offrit à la ville d'obtenir quelques réformes législatives.

Malheureusement, par une erreur de jugement qui n'est aujourd'hui que trop démontrée, le Conseil d'alors chercha la solution de l'imbroglio financier dans le plan des Bons à primes, qui eut pour effet de faire sanctionner par la Législature plus de douze millions de dettes facilement contestables et dont la majorité étaient frauduleuses et sans cause. Rien n'était plus clair que la situation avant l'adoption de cette funeste mesure.

Par une loi de 1852, qui constituait un contrat plus respectable et plus obligatoire qu'aucun de ceux dont on invoque aujourd'hui l'inviolabilité, toutes les dettes de la ville étaient converties en Bons consolidés portant seulement six pour cent d'intérêt et remboursables avec un amortissement graduel dans un délai assez long. Pour la garantie du contrat ainsi formé, la loi portait qu'il était interdit à la ville d'émettre de nouveaux Bons, à moins que l'autorisation de les émettre ne fût ratifiée par un vote populaire et à moins qu'il ne fût pourvu au mode de remboursement de ces Bons en principal et en intérêts.

La levée d'une taxe pour le remboursement de l'intérêt et de l'amortissement des Bons consolidés, était obligatoire.

Or, à l'exception des Bons de certains chemins de fer, dont l'émission fut imprudemment autorisée par le vote populaire, tous les Bons émis depuis cette époque, l'ont été en violation formelle des prescriptions de la loi de 1852. Parmi les dettes ainsi créées, quelques unes ont eu une cause réelle, et bien qu'elles fussent illégales en la forme, comme elles représentaient des services rendus dans des époques troublées où la force majeure avait pu faire passer outre aux formalités, elles devaient être l'objet d'un règlement équitable.

Mais la plus grande partie des dettes ne représentaient aucun équivalent et comme elles étaient illégales en la forme, elles pouvaient et devaient être repoussées.

L'administration municipale, une fois affranchie des entraves de la législation radicale, eût dû, après un examen approfondi des différentes catégories de dettes, revenir à la stricte légalité, s'enfermer dans la loi de 1852 comme dans une forteresse et refuser de reconnaître toute dette qui n'était pas conforme aux prescriptions de cette loi.

En agissant ainsi, elle n'aurait eu à pourvoir qu'à sept ou huit millions de dettes au lieu de 23 millions. Elle pouvait victorieusement repousser tout le reste, sauf, comme nous l'avons dit, à offrir un règlement équitable à certaines catégories de créanciers. Fortifiée par une décision judiciaire qui était inévitable comme la suite l'a prouvé, elle eût eu bon marché des créances illégales et, si une répudiation totale paraissait dure ou répugnante, elle eût pu transiger à 25 cents à la piastre, arrangement que les porteurs de tout le papier illégal eussent dû s'estimer heureux d'accepter.

Au lieu de procéder ainsi, le conseil de 1876 fit voter par la législature de cette année la loi des Bons à primes, qui confondait toutes les classes de Bons et de titres de dettes et en ordonnait la conversion sur le même pied en Bons à primes. Cette loi supprimait toute taxe pour les dettes municipales autres qu'une taxe pour les Bons à primes. Elle violait ainsi ouvertement la loi et le contrat de 1852. On eût dû comprendre que cette violation ne pourrait obtenir une sanction judiciaire finale, devant le Cour Suprême des Etats-Unis, si scrupuleuse et si rigoriste en matière de contrats.

Déplorablement conseillés les deux agences administratives de Philadelphie et de Boston n'avaient pas pu faire leur place à la vente des Bons à primes dans le Nord-Ouest, et actuellement la ville ne se trouvait pas en mesure de satisfaire à ses engagements et de lever les fonds nécessaires pour les Bons de 1852 et les autres dettes consolidées, sans être sûre d'éprouver des difficultés de nature à compromettre le crédit de la ville et à nuire à la vente des Bons à primes qui venait de commencer.

La dette était non seulement plusieurs fois plus lourde que les anciens Bons mais elle avait aussi pour le capital dû, et qui pouvait être exigible immédiatement, de plusieurs millions.

Tel est le gâchis auquel a abouti l'aveuglement de nos administrateurs démocratiques. Il n'est pas de détrouiller ce chaos et de trouver une solution. L'administration actuelle qui n'a aucune responsabilité dans les erreurs de jugement qui ont produit cette situation, a proposé un plan que nous examinerons, en même temps que nous exposerons notre propre opinion sur le moyen de sortir de l'impasse actuelle.

Le bill des levées.—Nous avons reçu le texte officiel du bill présenté le 10 mai à la chambre par l'honorable E. L. Gibson sur les levées. Nos dépêches en ont déjà fait connaître l'objet qui est la nomination d'une commission d'ingénieurs avec une allocation de $175,000 pour les études à faire. En admettant que le bill passe cette année ce qui n'est pas sûr, le rapport de la commission vierdra deux mois avant une autre Congrès dont il est impossible de prévoir les dispositions. Il y a donc peu d'espoir de rien obtenir du gouvernement fédéral pour les levées.

Une calomnie persistante.—Un négociant de notre ville a reçu d'une maison de Memphis une lettre datée du 14 mai, qui lui demande la vérité au sujet d'assertions publiées dans un journal du matin de cette ville.

Ce journal prétend qu'il y a *plusieurs semaines*, des cercueils en dans nativité de la Nouvelle-Orléans passant par Memphis, ont déclaré qu'il y avait dans leur ville des cas isolés de fièvre jaune; le journal ajoute que le fait était nié par le docteur Choppin, mais qu'on pouvait se demander pourquoi ces personnes de la Nouvelle-Orléans auraient rapporté le fait s'il n'était pas exact.

La lettre ne donne pas le nom du journal qui publie cette assertion odieusement mensongère. Si ce n'est pas le journaliste qui en est l'inventeur, en bonne foi a désespérément, car il n'y a pas eu de tout l'hiver de cas de fièvre jaune dans toute la population de la Nouvelle-Orléans et il n'en existe actuellement aucun.

Ce n'est pas la première fois que nous avons à réfuter ces bruits. Ou les a fait courir précédemment à Mobile, à Memphis et ailleurs, et, malgré les démentis officiels, il se trouve des journaux qui persistent à les reproduire dans le but évident de nuire à notre ville. Le procédé est peu délicat.

La Nouvelle-Orléans ancienne et moderne.—Nous avons reçu la seconde livraison de la publication entreprise par M. Thomas J. Spear sur la Nouvelle-Orléans ancienne et moderne. Cette livraison contient diverses notices historiques sur les premières colons, sur les premières levées du Mississippi, sur le canal Carondelet, l'arsenal maritime, le grand incendie de 1788, la bataille de la Nouvelle-Orléans, sur la ville en 1831, sur les météores de 1833, etc., etc.

Le Congrès international scientifique.—Nos dépêches ont annoncé l'ouverture du Congrès réuni à Paris sous la présidence de M. de Lesseps ce Congrès aura à se prononcer sur les divers projets de percement de l'isthme américain. Voici les détails que donne à ce sujet un journal de Paris :

Ces projets sont au nombre de sept.

Le premier consisterait à creuser un canal interocéanique à travers l'Etat de Cauca, dans la Colombie, en utilisant les lacs et rivières Atrato, Napipi et Doguado. Le canal aboutirait, sur l'Atlantique, au fond du golfe d'Uraba, et, sur le Pacifique, à l'anse de Chiri-Chiri. Sa longueur totale serait de 390 kilomètres.

Le second aurait pour but d'ouvrir un canal dans le Darien méridional en utilisant les rivières et vallées Atrato, Caquirri, Paquia, Cué ou bien Tiluné, Paya et Tuyra, et en creusant un grand lac central servant de réservoir et constituant en même temps le bief de partage à l'altitude de 50 mètres audessus du niveau moyen commun aux deux océans. Il y aurait douze écluses de 4m50 de chute du côté du Pacifique et 40 du côté de l'Atlantique. Partant du golfe d'Uraba, ce canal aboutirait au havre de Darien et au golfe de Saint-Miguel. Sa longueur serait de 235 kilomètres.

Dans le troisième projet, le tracé proposé à travers le Darien méridional aboutissant à la rade d'Acanti sur l'Atlantique, et sur le Pacifique au havre Darien, aurait une longueur de 125 kilomètres.

Le quatrième projet consisterait à creuser le canal interocéanique dans l'Etat de Panama (Darien occidental) de la baie de San-Blas à la rade de Chepillo. Ce serait le tracé le plus court : il ne dépasserait pas 53 kilomètres ; mais il faudrait percer un tunnel de 11 kilomètres.

Le cinquième projet fait traverser au canal une région habitée, à proximité de chemins de fer dans l'Etat de Panama, depuis le fond de la baie de Limon (Port Naos ou Navy Bay) jusqu'à la rade de Panama. Sa longueur ne serait que de 73 kilomètres.

Dans le sixième projet, le canal serait exécuté sur une longueur de 73 kilomètres également, entre le fond de la baie de Limon et la rade de Panama, par les Chagres et Rio Grande.

Enfin le septième projet consisterait à creuser le canal dans les départements de Chontales, Rivas et San-Carlos (Nicaragua et Costa Rica) depuis Greytown ou San-Juan jusqu'à l'anse de Brito. Sa longueur serait de 292 kilomètres. Ce dernier tracé, qui abrége tout spécialement la traversée de New-York à San-Francisco, a paru obtenir la préférence aux Etats Unis. Mais il y a absence complète de ports et insalubrité sur presque tout le versant de l'Atlantique.

Sources de Bladon.—Ces sources réputées, qu'on a surnommées le Vichy d'Amérique, ont commencé à recevoir des visiteurs depuis le 1er mai. Indépendamment des propriétés médicales de l'eau de Bladon, qui sont un avantage précieux pour les personnes malades, l'hôtel de MM. Conner & Co. offre l'attrait d'une des plus agréables résidences d'été qu'on puisse désirer. Le site est joli et l'endroit d'une salubrité exceptionnelle. Il n'y a jamais eu à Bladon un seul cas de fièvre jaune, même quand l'épidémie sévissait dans tout le Sud. Les eaux de Bladon sont recommandées par les meilleurs médecins de la Nouvelle-Orléans. Le prix de la pension est modéré et le voyage ne coûte que $17 pour l'aller et le retour. Voir l'annonce dans une autre colonne.

☞ L'artiste qu'emploie Lilienthal, le photographe, parle français ; il a travaillé dans les premiers établissements de photographie de Paris.

M. Félix Vogeli.—Nous apprenons dit le *Courrier des Etats-Unis*, la mort d'un de nos compatriotes bien connu des anciens résidents français de New York, M. Félix Vogeli qui, depuis plusieurs années, s'était retiré à Passaic.

Félix Vogeli, né à Turn ; il avait servi comme officier dans l'armée française et il a publié des ouvrages estimés sur la science dans laquelle il s'était fait une place distinguée. C'était, du reste, un homme intelligent et instruit, parlant même à ses heures ; il avait conservé des relations de langue dans l'attachement qu'il portait à la République. Se cattrire en Amérique y était bien compris. Il servit dans les armées des Etats-Unis et fut attaché à l'état-major du général Frémont. A l'occasion de l'exposition de Philadelphie, il fit des correspondances pour le journal de l'Agriculture. Ses rapports sur l'exposition bovine ont été très appréciés. Plus récemment encore, pendant son séjour à Passaic, il a fait des études importantes sur l'industrie de la soie et de peu. Un général, s'étant un homme distingué de notre colonie, et il s'intéressait à ses compatriotes et aux publications.

LOUISIANE.

Nos échanges s'accordent à dire que les récoltes présentent une belle apparence. Les cannes de plant poussent rapidement, les [illegible] de l'année dernière ont pousse, mais celles d'il y a deux ans sont pourries. Le maïs et le coton présentent bien, depuis les dernières pluies. Les ruisseaux venant du fleuve se rétablissent sous la variété de la baisse descendante.

Le *Sucrier* dit qu'il moins qu'on ait planté beaucoup plus de cannes que l'année dernière, la récolte de cannes sera moins forte à cause de l'échec partiel des gelées. Les semences du chemin de fer Morgan se poussent rapidement ; on pense que le voie sera complétée jusqu'à Donaldsonville vers le premier juin.

La Nouvelle-Abéla.—Nous voyons de recevoir la nouvelle œuvre de Chahtine, *La nouvelle Abéla ou la fille de l'esprit*. Tout ce qui sort de la plume du poète que la Louisiane s'honore de compter parmi ses enfants, mérite plus qu'une mention bénéfique. Nous tirons la *Nouvelle Abéla* et nous rendrons compte de l'impression que cette lecture nous aura produite.

Prophétique.—La Société de protection mutuelle des jardiniers demeurés, au Park d'Oak Grove, au dernier du Carrosse, le 1 et le 2 juin, un grand pique-nique qui sera son quatrième depuis son organisation. La fête sera belle car le comité d'arrangement se compose d'hommes qui s'y connaissent. Les privilèges de la bonne saison veuillez nos lecteurs-mêmes le 25 mai à midi, en dernier ordre plus haut emblématique. Voyez l'annonce.

Commerce Monde.—Cet hôtel, établi à la Baie St-Louis, s'est acquis depuis longtemps et par ses différentes améliorations une réputation méritée. La direction actuelle n'a rien négligé pour en rendre le séjour agréable aux visiteurs qui y passent l'été. La table est excellente, les vins parfaits, et le service irréprochable. Nous ne connaissons pas dans les petites villes d'eau dépendantes sur le littoral du golfe d'Mexique l'on soit mieux logé et mieux traité, et où l'on agissent d'autant de soins et de prévenances. La Baie St-Louis offre d'ailleurs cet avantage d'être seulement à deux heures de distance de la Nouvelle-Orléans, de sorte que l'on peut aisément y être demeuré et venir tous les jours en ville s'occuper de ses affaires.

Balzac, Heine et la République.—M. Alexandre Weill vient de publier le récit d'une conversation échangée, en 1847, entre Eugène Sue, Balzac et Henri Heine, réunis à un table, au sujet de la République. La langueur de ce fragment ne me permet pas de le reproduire. Je m'en tiendrai donc à la fin qui résume les opinions des convives. La République n'était pas en faveur à cette époque-là ; et la mémoire de M. Alexandre Weill ne le trahit pas, Balzac, entre autres, se songea sérieusement à diminuer ses prédictions mongrelines, harcelé d'ailleurs par les interruptions de Henri Heine qui aimait à saupoudrer de sel la discussion.

—"Je crois au progrès, aurait dit Balzac, reste à savoir si les vérités fondamentales ne sont pas toujours les mêmes, s'il peut y avoir du nouveau absolu. Je ne sais plus quel est le philosophe qui a comparé les vérités découvertes par l'histoire à des pelures d'oignons ; chaque couche d'oignon qui disparaît donne le jour à une peau toute fraîche et toute jeune, mais c'est toujours de l'oignon !

" —Et qui nous arrache toujours les mêmes larmes, ajouta Heine. Je comprends maintenant les oignons d'Egypte, tant regretés par les conservateurs du désert. Mais Moïse, le républicain, absolument comme Robespierre, a dit à ses lévites, après avoir brisé son Décalogue : " Massacrez-moi cette canaille-là ! "

" —La vraie vérité, reprit Balzac, découvrit toujours par les plaisanteries de Heine, est que la grande majorité des hommes ne sont heureux et ne savent l'être que forcés, violentés par les forts, les puissants d'esprit et de volonté. La liberté absolue ne fut ni ne sera jamais que l'anarchie absolue.

" Il se faisait tard. Prêt à se lever, Sue s'écria :

" Mais quel est donc l'avis de notre ami Heine ?

" —En ma qualité d'Allemand, répondit celui-ci, j'en ai plusieurs. Mais, pour les résumer, voici mon opinion. Je vous avertis que je remonterai au déluge. Faut-il remonter ?

" —Remontons, dit Balzac ; cela vous sera facile ; vous n'aurez qu'à vous lancer sur Pégase.

" —J'ai remarqué, reprit Heine, que la journée de vingt-quatre heures est composée de jour et de nuit. Deux contraires. Le jour seul, sans nuit, si beau qu'il fût, aurait de grands inconvénients. De même la nuit sans jour. J'ai encore remarqué,—me voici au déluge,—que pour avoir un enfant, il faut un homme et une femme, une femme surtout. Deux contraires encore qui s'unissent quelquefois avec une certaine harmonie.

" Qu'ai encore remarqué que, pour faire une bonne affaire, il faut un sot et un homme d'esprit. On m'a dit—je crois que c'est Berlioz, car Meyerbeer me boude, que deux dissonances produisent toujours une harmonie et que l'accord parfait est composé d'une tierce, d'une quinte et d'une octave, mystère que les cabalistes ont appliqué à l'amour. On m'a même assuré qu'il existait une gamme des couleurs. Bref, tout ce qui dure, tout ce qui fait plaisir est un composé de contraires.

" Je pense donc, mes amis, qu'il en est de même de la République et de la monarchie. Il faut non l'une ou l'autre mais l'une et l'autre à la fois, toutes deux réunies. Autant l'une ou l'autre sont des dissonances, autant l'une et l'autre s'allient produisent un parfait accord. *Il faut donc une République gouvernée par des monarchistes ou la monarchie gouvernée par des républicains.*

" J'ai plus de deux cent cinquante arguments irréfutables à soumettre à l'appui de ma thèse, qui n'a qu'un défaut : elle sent Proletaire. Je m'arrête, j'ai une femme ou plutôt c'est ma femme qui m'a. Jamais elle ne croira que je déjeune dehors avec des génies : il faut que je rentre. J'espère avoir le plaisir de vous voir chez moi. Nous proclamerons la République. Balzac en sera le président, Sue, le secrétaire général. Moi, je mettrai votre gloire en vers allemands, car jamais les Français ne permettront à un romancier d'avoir du génie politique. Meyerbeer les mettra en musique, et le petit Weill, qui a une voix de ténor, les chantera.

" Jamais ces trois hommes ne se sont revus depuis ce jour. "

On voit que ces théories ne sont pas bien méchantes et qu'elles datent de 1847. Le cours des événements aurait probablement, comme pour bien d'autres, modifié en plus d'un point les opinions de Balzac et de Henri Heine, telles que M. A. Weill nous les traduit.

—Qui eût jamais cru que Dumas fils fût un réaliste ?

Voici pourtant ce que racontait Dumas le père, en voulant établir les différences qui existaient entre lui et son fils.

En ce moment où le groupe est déclaré entre les idéalistes et les réalistes, ce morceau nous paraît plein d'actualité :

J'étais né dans une époque poétique et pittoresque. Je fus idéaliste.

Il était né dans une époque matérialiste et sociale. Il fut réaliste.

Une seule pièce, jusqu'à présent, procède de ces deux époques, c'est le premier de ses pièces, le *Demi-Monde*.

A partir de la *Dame aux Camélias*, tout dans ses ouvrages est exquisé.

Même de l'ex marque la ligne de séparation.

Ce qu'il y a de curieux, c'est la différence du procédé qui existe entre nous depuis le premier idée de la pièce jusqu'à sa complète exécution.

Je prends mon sujet dans le vrai.

Il prend le vrai dans la réalité.

Je travaille les yeux fermés.

Il travaille les yeux ouverts.

Je philosophe du monde que je connais.

Il observe avec lui.

Je dessine.

Il photographie.

On cherche justement le modèle de ses personnages.

A la rigueur, on pourrait nommer les gens.

L'heure se présente à moi par l'idée.

Elle se présente à lui par le fait.

Je suis idéaliste.

Il est réaliste.

Me dirait-on pas que ces lignes datent d'hier ?

Deux orgues de Barbarie et le chemin de fer.—Pendant que a une apparente histoire. Il s'agit de deux orgues de Barbarie, commandées par le ministère de la marine, pour servir de distraction à l'équipage de la *Bécoise* et de la *Bouvette*, bâtiments-écoles de [illegible] et de timonerie, de rade de Brest. L'affaire, paraît-il, n'est pas allée toute seule, le chef du matériel ayant commencé par objecter que la musique n'était pas dans les attributions du ministère de la marine :

—Eh bien, mais ! s'illustre le chef du matériel ahuri ; mais, amiral, vous oubliez qu'elle est dans les attributions de votre collègue de l'Instruction publique et des beaux-arts. Ce serait le [illegible] que de ne pas le consulter.

—Eh bien, écrivons à M. Jules Ferry.

La dépêche ministérielle est jou cours. M. Ferry en le lisant fronça le sourcil, [illegible] d'abord, [illegible] sur mes [illegible] ; [illegible] mes élèves du Conservatoire ou de l'Ecole des beaux-arts ! Qu'on appelle M. Turquet.

Le nous secrétaire d'Etat s'occupait, en ce moment, à examiner les titres des nouveaux candidats à la direction de l'Opéra. Il s'interrompit, arrive, lut la dépêche, hocha la tête et opina que la chose était grave. Cela ne s'était jamais fait ; on [illegible] un précédent. [illegible] ; [illegible] ; [illegible] ;